

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet SCEA du Pâturage sur la commune principale de l'AIOT 14 Rue de Théroutte 62960 Laires.

La référence de votre dossier est A-3-4QRQDLWS9 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 09/10/2023 à 10h11 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **84933685400013**

Raison sociale **SCEA DU PATURAGE**

Forme juridique **Société civile d'exploitation agricole**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

14 RUE LAIRES

62960 LAIRES

Signataire

Qualité : **gérant**

Référent

Fonction : **Gérant**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **SCEA du Pâturage**

Description des activités :

Exploitation laitière installée sur 2 sites à Laires (62960). Site 1 : 14 rue de Théroutte; Site 2: 6 rue Baclet. Il s'agit de 2 exploitations qui se sont associées à une période, avec d'un côté 49 VL et de l'autre 25 VL. Les exploitations de départ n'étaient pas concernées par les ICPE. L'association des 2 a fait que la SCEA s'est vue soumise à déclaration. Or aucune démarche n'a été faite à ce jour. Depuis le deuxième exploitant est parti en retraite; et La SCEA est désormais gérée uniquement par Mr Boulou, qui détient donc un troupeau de 70 VL. 40 VL sont en logettes paillées,

les autres sont en aire paillée 100% (20 sur le site 1 et les 10 VT sur le site 2). La salle de traite est équipée en 2 x 5 postes avec système de recyclage. Les déjections des couloirs de logettes et le curage de la litière accumulée des 20 VL sont stockées sur une fumière couverte existante de 126 m². Les effluents liquides sont envoyés dans 2 fosses enterrées couvertes de 11 + 78 m³. Les génisses de renouvellement sont en aire paillée intégrale avec curage au delà des 2 mois. La fumière couverte du site 1 n'étant pas suffisante vis à vis des besoins à avoir une nouvelle fumière de 216 m² sera réalisée à coté de la précédente.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **14 Rue de Théroouanne 62960 Laire**s

X : 647346

Y : 7050351

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 70 u	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :

Fumier compact et effluents liquides (purin + EU)

Pacage	Nom exploitant	Numéro îlot
062163231	SCEA du Pâturage	1
062163231	SCEA du Pâturage	2
062163231	SCEA du Pâturage	5

Surface totale du plan d'épandage (en ha) **117**

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) **8201**

A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) **8201**

A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) **0**

B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) **8201**

B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) **0**

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) **5**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

pas de résidus

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Précisez : **réserve incendie 120 m3 dans la rue de Théroouanne**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Extincteurs sur les sites d'exploitation, proximité matériel

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **OUI**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)